

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Ecole Polytechnique d'Architecture Et d'Urbanisme
« Le Moudjahid Hocine Ait Ahmed »

المدرسة المتعددة العلوم للهندسة المعمارية و العمران
« المجاهد حسين آيت أحمد »

epau



CAHIER DES CHARGES DE LA MATIÈRE PROJET D'ARCHITECTURE

Concours National d'Accès à la Troisième Année à l'EPAU

29 juin 2026

OBJECTIF DU CONCOURS

Le concours national d'accès en troisième année (formation approfondie FA) à l'EPAU a pour objectif la vérification des connaissances acquises par les étudiant.e.s. durant la formation de base FB, dans un temps défini, par rapport à des référents communs. Cette évaluation est à même d'identifier les étudiant.e.s les plus aptes à suivre les enseignements de la formation approfondie. Le concours porte sur une seule matière nommée « Projet d'Architecture », organisée en une seule épreuve.



Épreuve : Projet d'Architecture		Durée : 4 heures 09h00- 13h00	Coefficient : 1
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none">● Savoir identifier les contraintes et les potentialités du site d'intervention.● Savoir opérer une analyse des besoins, des usages et des modes de vie.● Être capable de matérialiser un concept en un objet architectural.● Savoir manipuler les outils méthodologiques et conceptuels acquis, et intégrer les connaissances théoriques, historiques et culturelles.● Avoir une connaissance approfondie des principes de conception de l'habitation, à travers des exemples d'architecture appropriés.● Être capable de définir les différentes exigences fonctionnelles, ergonomiques, spatiales, etc., nécessaires pour concevoir un projet d'habitation.● Être capable de produire les documents graphiques nécessaires à l'expression et à la valorisation du projet d'architecture : schéma, représentation conventionnelle, croquis d'ambiances (couleur, texture, lumière, eau, végétation etc.), dessin 3D (axonométrie, perspective).● Être capable de mener une démarche conceptuelle, en tenant compte des données environnementales, sociales, constructives, etc.● Être capable de représenter un projet dans l'espace et à l'exprimer graphiquement conformément aux conventions de représentation.● Être capable de faire preuve d'un esprit de synthèse et de créativité.		

Type d'épreuve	L'exercice aborde le thème de l'habitation à travers la conception d'un espace et/ou d'un sous espace habité ainsi que de ses prolongements extérieurs, mettant en évidence les aspects fonctionnels, constructifs, dimensionnels, d'usage, d'ambiance, de confort et paysagers.
Rendu minimum	<p>La proposition-réponse du candidat/de la candidate devra comporter au minimum :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La formalisation du processus de réflexion : <ol style="list-style-type: none"> a. Analyse et synthèse des données du site, exprimées à travers des croquis, schémas, écrits et toute forme d'expression que le/la candidat.e jugera utile ; b. Proposition de l'organisation de l'espace et/ou du sous espace habité et de ses prolongements extérieurs, ainsi que de son aménagement sous forme d'un rendu composé des documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Plan de l'espace et/ou du sous espace à concevoir à une échelle conventionnelle (1/100ème) ; - Coupe et/ou façade à une échelle conventionnelle (1/100ème) ; - Représentation d'un sous espace au choix, en plan à une échelle conventionnelle (1/50ème), accompagnée d'une représentation en trois dimensions (croquis perspectif d'ambiance, axonométrie). 2. Le rendu devra se faire sur feuilles CANSON, au format raisin (50X65 cm) fournies par l'établissement. Le rendu sur calque est interdit.
Recommandations aux concepteurs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les enseignant.e.s concepteurs de sujets devront préparer les sujets dans deux langues au moins (anglais et français) pour permettre à l'étudiant.e de comprendre et de répondre dans la langue qu'il/elle maîtrise le mieux ; 2. Les supports graphiques (photos, plans, coupes, façades, etc.) devront être de qualité, en noir et blanc pour faciliter leur reproduction ; 3. Le site d'intervention proposé dans l'énoncé du sujet devra être présenté à travers : <ul style="list-style-type: none"> ● Un plan masse à l'échelle 1/500ème ou 1/200ème ; ● Des plans du projet, à l'échelle 1/100ème ; ● Des coupes, façades, photos et autres documents facilitant la compréhension du projet.



4. Les sujets devront être présentés sur papier (au format A4 et/ou A3) et sur CD- ROM (aux formats DWG et Word) ;

- La version numérique devra être strictement conforme avec la version papier ;
- Le dessin en DWG devra être exécuté selon les calques du logiciel Autocad nécessaires (structure, mur coupé, mur vu, menuiserie, hachures... etc.). La reproduction du sujet (photocopie) et sa diffusion numérique par mail ou autres applications en ligne (Whatsapp, Viber, Telegram) est strictement interdite.

5. Les enseignant.e.s concepteurs sont invité.e.s à se rendre disponibles, si nécessaire, pour apporter des éclaircissements ou effectuer des ajustements demandés par la commission chargée du concours.

6. Les sujets devront être accompagnés des critères d'évaluation et du barème de notation détaillé et d'une proposition, au moins, d'organisation et d'aménagement ;

7. Les critères d'évaluation et le barème de notation détaillé définis préalablement sont remis aux correcteurs ;

8. Les sujets remis à la commission du concours deviennent la propriété de l'Ecole. Toute utilisation ultérieure de ces sujets est interdite durant cinq (05) ans à dater de l'année de remise.

9. Les concepteurs sont tenus de limiter le nombre de documents à la stricte compréhension du sujet par le candidat ;

10. L'épreuve est notée sur 20 ;

11. En signant la charte du concours d'accès à la formation approfondie, les concepteurs du sujet s'engagent à en respecter toutes les clauses.

